



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
EN DATE DU 30 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre le trente mai à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Sonia BRAU, Président du CCAS.

Présidence : Madame Sonia BRAU, Président du CCAS

Présents : Mesdames BRAU, GENEVELLE, GOSELIN, BULLIER,
ERMACORA, COUTON.
Messieurs SAMAMA, CAPRONI, LEQUIN, MAROTTE, RIH.

Absents excusés : Madame DUCHON donne pouvoir à Monsieur SAMAMA.
Madame DULONGPONT donne pouvoir à Monsieur CAPRONI.
Madame LOPES donne pouvoir à Madame GENEVELLE.
Madame MECHIN donne pouvoir à Madame GOSELIN.
Monsieur COUTON donne pouvoir à Madame BRAU.
Madame BRIEND.

Secrétaire : Monsieur Eric TARRADE, Directeur du CCAS

Nombre de Membres en exercice : 17
Nombre de présents : 11
Nombre de votants : 16

Réf : 2024/05/1 – OBJET : Décision Modificative n° 1

Le Conseil d'Administration,

Vu l'article R 123-20 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu le tome II, chapitre 5, 1-1 de l'instruction budgétaire et comptable M57 en vigueur,

Vu la délibération du conseil d'administration du 5 avril 2024 approuvant le Budget Primitif 2024 du Centre Communal d'Action Sociale,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente et délibéré,

DELIBERE

Accusé de réception en préfecture
078-217805456-20240530-2024-05-1-DE
Date de réception préfecture : 06/06/2024

Article 1 : Décide à l'unanimité d'adopter la Décision Modificative n°1 au Budget 2024 du Centre Communal d'Action Sociale selon le détail suivant :

Section d'investissement :

Chapitre	Fonction	Nature	Libellé	Montant
040	020	281848	Mobilier	- 0.56 €
Total				- 0.56 €

Chapitre	Fonction	Nature	Libellé	Montant
21	020	21848	Mobilier	- 0.56 €
Total				- 0.56 €

Délibération rendue
exécutoire par transmission
en Préfecture,
le : *6 juin 2024*.....
et par publication en ligne
le : *6 juin 2024*.....

Saint-Cyr-l'Ecole,
le : *6 juin 2024*.....

Sonia BRAU

Président du CCAS
Maire
Conseiller départemental
Vice-Président de Versailles Grand Parc

Pour extrait certifié conforme

Sonia BRAU

Président du CCAS
Maire
Conseiller départemental
Vice-Président de Versailles Grand Parc

Signé électroniquement par :
Sonia BRAU



Le 6 juin 2024

Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Cyr-l'École – Séance du 30 mai 2024
Délibération n° 2024/05/1

Accusé de réception en préfecture
078-217805456-20240530-2024-05-1-DE
Date de réception préfecture : 06/06/2024